

# PARTI DES TRAVAILLEURS

---

**30 dirigeants nationalistes togolais à retenir parmi les artisans de la victoire électorale de l'« Ablodé ! », le 27 avril 1958.**

## (11) Théophile MALLY :

Le tribun et ministre nationalistes qui a mal tourné

**N**E en 1913, dans le village de Gobé-Admiabra en pays Akposso, Théophile MALLY était agriculteur lorsqu'il adhéra au Comité de l'unité togolaise (CUT) au milieu des années 1940.

Véritable tribun, il n'y en avait pas deux comme lui pour galvaniser les foules lors des meetings que tenait le CUT au cours de ses campagnes électorales surtout dans son fief du Kloto.

Aux élections du 27 avril 1958, il ne fut pourtant pas le candidat que présenta, dans l'Akposso, le CUT qui fit élire ABALO Firmin dans la circonscription électorale de l'Akposso Est et AFOLA Y. O. Philippe dans celle de l'Akposso Ouest.

Après la victoire des nationalistes à ces élections législatives tenant lieu de référendum qui permirent au peuple togolais d'arracher son indépendance, il fut porté à la présidence du bureau du Conseil de circonscription de l'Akposso.

Puis, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, l'apparition de divergences entre la Juvento et le CUT conduisit, le 9 mai 1959, à la spectaculaire démission de Me Anani Ignacio SANTOS du ministère de la Justice, des Transports et des PTT, un an à peine après qu'il ait été nommé à ce poste dans le tout premier gouvernement constitué après la victoire du 27 avril 1958 par Sylvanus OLYMPIO. Ce dernier procéda alors à un remaniement de son gouvernement en faisant appel à deux nouvelles figures : Paul AMEGEE et Théophile MALLY qu'il nomma au ministère de l'Intérieur, de la Presse et de l'Information, poste qu'il occupera jusqu'en janvier 1962. De cette dernière date jusqu'à l'assassinat d'OLYMPIO en 1963, Théophile MALLY laissa les autres départements pour se concentrer exclusivement sur ses fonctions de Ministre de l'Intérieur.

Après que le CUT ait quasiment institué un régime de parti unique après les élections générales du 9 avril 1961 qui organisèrent une triple consultation : constitutionnelle, législative et présidentielle au terme desquelles fut instituée la 1<sup>ère</sup> République du Togo et le pays doté de nouvelles institutions, MALLY s'attacha à traquer et à emprisonner la plupart des responsables des partis d'opposition au Togo et devint l'une des personnalités les plus haïes et craintes dans le pays.

C'est surtout à lui qu'on doit les excès qui eurent lieu au compte des mesures répressives qui discréditèrent le gouvernement OLYMPIO tout particulièrement après la découverte d'un complot fomenté par la Juvento qui entraîna, le 26 décembre 1961, des arrestations massives de militants nationalistes de la première heure comme Me Anani SANTOS, Ben APALOO, Firmin ABALO. Pour sa part, Antoine Idrissou MEATCHI, Chef du groupe parlementaire UDPT, parti né de la fusion du PTP et de l'UCPN, prenait le chemin de l'exil au Ghana voisin.

Il est de notoriété publique depuis lors que les responsables politiques arrêtés furent torturés lors de leurs interrogatoires tant à la Prison civile de Lomé qu'à celle, tristement célèbre de Mango où certains d'entre eux, et non des moindres tel Me Anani SANTOS, furent déportés.

Et l'histoire raconte que, ministre de l'Intérieur, Théophile MALLY était animé par un tel zèle répressif qu'il allait jusqu'à se mettre en short pour aller, lui-même, fesser les prisonniers politiques en détention et assister personnellement aux interrogatoires au cours desquelles on leur faisait subir des tortures pour les faire parler.



Deux années plus tard, en sa qualité de chef des services de sécurité dirigeant le ministère de l'Intérieur, il était naturellement au courant du complot qui se tramait pour le 13 janvier 1963 et se préparait quasiment au grand jour.

Il faisait donc partie de ceux qui avaient alerté Sylvanus OLYMPIO à qui il proposa même personnellement de fuir temporairement le pays pour aller se réfugier au Dahomey voisin en attendant que la situation se calme quelque peu avant de revenir, ce qu'il refusa parce qu'il faisait totalement à la confiance et à la protection dont l'entourait le peuple togolais.

Lorsque, vers 1H – 2H du matin, cette nuit du 12 au 13 janvier 1963, il eut la confirmation que le putsch était entré dans sa phase opérationnelle, il accourut auprès du commandant Maïtrier, l'officier français cerveau du putsch qui se trouvait être en même temps le chef du cabinet militaire d'OLYMPIO pour lui demander de le sauver. Celui-ci accéda à sa demande sans se faire prier, trop content que ce chef des services de sécurité se soit ainsi auto-neutralisé au lieu de tenter de déjouer leur complot et d'y opposer une résistance déterminée, ce qui ne pouvait que faciliter la bonne réalisation de leur plan.

Maïtrier lui fit alors revêtir un treillis militaire et mettre ses effets personnels dans un sac à dos Bergam des armées avant de le conduire, dans sa Jeep, jusqu'à Hillacondji où il lui fit passer la frontière avant de revenir à Lomé pour superviser l'assassinat d'OLYMPIO.

Ainsi arrivé au Dahomey, Théophile MALLY continua sa route jusqu'au Nigeria où il a été accueilli et hébergé par Namdi AZIKIWE, le président de la République et Sir Aboubacar Tafawa BALEWA, son premier ministre. Il resta en exil là pendant quatre ans, jusqu'au coup d'Etat du 14 avril 1967 où, après qu'Eyadéma ait pris le contrôle du pouvoir, l'avocat Guy KOUASSIGAN, l'ex nationaliste qui se rallia aux putschistes leur proposa d'amnistier les exilés politiques et de les faire revenir au pays.

Même si on l'avait accusé d'avoir dirigé depuis l'étranger, en liaison avec Noë KUTUKLUI, plusieurs complots contre le gouvernement GRUNITZKY qui fut installé au pouvoir après l'assassinat de Sylvanus OLYMPIO, Théophile MALLY revint alors au Togo où il rallia à son tour le régime d'Eyadéma. Ce dernier le nomma comme son conseiller politique attitré avec, pour dotation d'installation, un véhicule de marque Mercedes sorti tout neuf de la succursale allemande DTG et 50 millions de F CFA pour la réhabilitation de son domicile au quartier Hanoukopé, à Lomé.

Aux côtés d'Eyadéma, il devait remplir ses fonctions avec beaucoup de zèle, après cette trahison.

C'est ainsi qu'alors que ni le statut, ni les effectifs de l'Armée togolaise ne permettaient pas qu'un officier soit nommé au grade de général lorsqu'Eyadéma le voulut, ce fut Théophile MALLY qui eut l'idée de proposer que cette nomination soit faite par décret en 1967, bien que totalement illégale.

Puis, ce fut alors au commandant Merlaud LAWSON que revint le soin d'aller chercher, en France, la tenue de général qu'on confectionna à Eyadéma dans les 72 heures.

Après qu'il ait rendu de bons et loyaux services à Eyadéma pendant plus de six ans, la terrible chute de Théophile MALLY survint. Alors qu'il était conseiller politique à la présidence, une personnalité qui avait emprunté 700 000 F CFA à Eyadéma vint les lui rendre. N'ayant pas pu le voir, il remit les fonds et une montre bracelet de 200 000 F CFA à Théophile MALLY pour qu'il les donne à Eyadéma. Mais MALLY garda argent et montre bracelet par dévers lui sans prévenir Eyadéma. Plus tard, la personne sera reçue par Eyadéma à qui elle confirmera avoir remis les fonds et une montre bracelet à Théophile MALLY pour qu'il les lui remette. Interpellé, MALLY avoua avoir bien reçu les fonds qu'il déclara avoir mis sur son compte à la banque ainsi que la montre qu'il avait gardée.

Pris de colère, Eyadéma le fit enfermer pour escroquerie et abus de confiance d'abord à la Gendarmerie où il fut incarcéré pendant trois semaines avant qu'il ne soit déféré à la Prison civile de Lomé où il est mort 26 jours après son arrivée, en novembre 1973.

La petite histoire fit passer cette affaire crapuleuse pour une affaire politique qu'on présenta comme une fausse accusation de détournement de fonds d'une coopérative, fabriquée à dessein par la dictature d'Eyadéma pour déguiser ce qui aurait été un emprisonnement politique en emprisonnement de droit commun comme ce sera le cas plus tard pour Antoine Idrissou MEATCHI.

Il y eut de même une suspicion d'allégation d'assassinat en détention à propos de cette disparition de Théophile MALLY dont la mort mystérieuse survint dans sa cellule à la Prison civile de Lomé après qu'il se soit imposé un régime alimentaire draconien, allégation que ne confirma pourtant pas l'autopsie pratiquée sur sa dépouille mortelle.

Lomé, le 10 avril 2008

Pour le Parti des travailleurs  
Le Secrétaire chargé de la coordination

Claude AMEGANVI